

## ► Informations générales

### Cours

<b>Sigle et titre</b>	<b>PSY2128L</b>
<b>Titre long</b>	<b>Psychologie et monde du travail</b>
<b>Nombre de crédits</b>	3 crédits
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2019
<b>Horaire et local</b>	Mercredi de 8h30 à 11h30, local 3120 du Campus Laval
<b>Mode de formation</b>	Présentations magistrales
<b>Description courte</b>	Principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail
<b>Préalables</b>	PSY1006 et PSY1075

### Enseignant(e)

<b>Nom et titre</b>	Lara Geinoz, BA, candidate au doctorat en psychologie du travail et des organisations
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:lara.geinoz@umontreal.ca">lara.geinoz@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Avant ou après les cours ou par courriel. Une limite de 48h avant chaque période d'examen est donnée pour poser des questions sur Studium et par courriel.

### Auxiliaire d'enseignement

<b>Nom</b>	Inès Fizazi, Candidate au doctorat D.Psy en PTO et Stéphanie Allard, Candidate au doctorat R/I en PTO
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:ines.fizazi@umontreal.ca">ines.fizazi@umontreal.ca</a> et <a href="mailto:stephanie.allard@umontreal.ca">stephanie.allard@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Par courriel ou en rencontre individuelle sur rendez-vous seulement. Une limite de 48h avant chaque période d'examen est donnée pour poser des questions sur Studium et par courriel.

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Ce cours fera état des principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Il est une introduction aux théories, à la recherche et à la pratique en Psychologie du travail et des organisations (T/O). Il s'articulera autour de trois grands thèmes : la sélection, l'évaluation et la formation des employés (cours 1 à 5), l'individu dans l'organisation (cours 6 à 8) et le contexte social du travail (cours 9 à 11).

### Objectifs d'apprentissage

L'objectif du cours est de permettre l'acquisition de connaissances dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations. Il vise ainsi le développement d'une compréhension de son champ d'application (p. ex. que fait un psychologue du T/O ? Pour quelles raisons une entreprise ferait-elle appel à une firme en psychologie du T/O ?). Au terme du cours, les étudiants seront capables d'accomplir les 3 objectifs suivants : 1) Définir la psychologie du T/O, ses objectifs, ses intérêts de recherche ainsi que ses champs de pratique. 2) Définir, comprendre et analyser, en s'appuyant sur des bases théoriques et empiriques, le processus de sélection, d'évaluation et de formation des employés et ses activités, la relation entre l'individu et l'organisation, et le contexte social du travail. 3) Expliciter les réponses à apporter à diverses problématiques concernant le processus de sélection, d'évaluation et de formation, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail.

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
2019-09-04 Cours 1	Introduction à la Psychologie du travail et des organisations (PTO)	Présentation de l'enseignante et des auxiliaires, activité brise-glace avec la classe et introduction à la PTO	Chapitre 1 : p.2-22
2019-09-11 Cours 2	Analyse du travail	Quiz sur la séance 1 et présentation des différents outils pour faire une analyse d'emploi	Chapitre 3 : p.52-72
2019-09-18 Cours 3	Gestion de la performance	Quiz sur la séance 2 et présentation de la gestion de la performance au travail	Chapitre 4 : p.76-100
2019-09-25 Cours 4	Sélection du personnel	Quiz sur la séance 3 et présentation sur la sélection du personnel	Chapitres 5 et 6 : p.102-127 et p.132-158
2019-10-02 Cours 5 - Conférencière invitée	Formation et développement du personnel	Quiz sur la séance 4, présentation sur la formation au travail et conférence d'une consultante en PTO	Chapitre 7 : p.160-180
2019-10-09 6	Motivation au travail	Quiz sur la séance 5, présentation sur la motivation et révision de la matière sous forme de quiz en ligne	Chapitre 8 : p.184-201
2019-10-16 <b>Examen partiel</b>	Examen partiel 40%	Matière des cours 1 à 6 et lectures associées	-
2019-10-23 Pas de cours	<i>Période d'activités libres</i>	-	-
2019-10-30 Cours 7	Attitude, émotions et comportements au travail	Présentation des différent(e)s attitudes, émotions et comportements en contexte organisationnel	Chapitres 9 et 10 : p.203-228 et p.230-251
2019-11-06 Cours 8 - Conférencière invitée	Santé au travail et psychologie positive	Quiz sur la séance 7, présentation de la psychologie positive en contexte organisationnel et conférence d'une consultante en PTO	Chapitre 11 : p. 253-277
2019-11-13 Cours 9	Leadership et pouvoir au travail	Quiz sur la séance 8 et présentation sur le leadership et le pouvoir en contexte organisationnel	Chapitre 13 : p.303-328
2019-11-20 Cours 10	Groupes et équipes au travail	Quiz sur la séance 9 et présentation sur les groupes et les équipes en contexte organisationnel	Chapitre 12 : p.280-302

---

2019-11-27 Cours 11	Théories de l'organisation et Développement organisationnel	Quiz sur la séance 10 et présentation des différentes théories organisationnelles sur lesquelles sont basées les interventions	Chapitre 14 : p.330-346
2019-12-04 Cours 12	Synthèse	Révision de l'ensemble de la matière présentée sous forme d'étude de cas et quiz en ligne	-
2019-12-11 Examen final	Examen final 60%	Matière des cours 1 à 12 et lectures associées	-

---

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Exam partiel	Justesse de la réponse et agencement logique des idées	2019-10-16	40 %
Examen final	Justesse de la réponse et agencement logique des idées	2019-12-11	60 %

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	En vertu des articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle, vous devez obligatoirement motiver votre absence à un examen, et ce, le plus tôt possible. Les pièces justificatives doivent être dûment datées, signées et envoyées par courriel à l'enseignante. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun matériel pédagogique n'est autorisé durant les examens. Seul les crayons, stylos, surligneurs, gomme à effacer, les collations et les bouchons d'oreille sont permis. Les écouteurs ne sont pas permis.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	La note de passage pour ce cours est de 50 %.

## ► Rappels

### Dates importantes

<b>Modification de l'inscription</b>	2019-09-18
<b>Date limite d'abandon</b>	2019-11-08
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	2019-11-27

*Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.*

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Utilisation des technologies en classe

<b>Enregistrement des cours</b>	Le Bureau des affaires juridiques de l'Université signale que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants qui désirent effectuer l'enregistrement audio ou vidéo d'un cours doivent pour ce faire, en demander l'autorisation explicite à l'enseignante du cours. La rediffusion de ces enregistrements demeure prohibée.
---------------------------------	---

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques obligatoires

**Ouvrage en réserve à la bibliothèque** Spector, P.E. (2016). *Industrial and Organizational Psychology: Research and Practice* (7th ed.), New York, NY : Wiley. ISBN : 978-1-119-30470-8

Le manuel obligatoire est disponible à la librairie Roger-Gaudry de l'Université de Montréal ([www.librairie.umontreal.ca](http://www.librairie.umontreal.ca)) et également en version Ebook sur le site de l'Éditeur WALEY.

### Présentations PowerPoint

L'ensemble du matériel pédagogique soutenant l'apprentissage sera déposé sur Studium la veille du cours.

### Autres ressources bibliographiques

**Version française du manuel obligatoire** Spector, P.E. (2011). *Psychologie du travail et des organisations* (4e ed.), Éditeur : DE BOECK. ISBN : 9782804108038

Ce manuel n'est pas obligatoire car il ne contient pas la mise à jour du manuel en anglais édité en 2016.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

### Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrié. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement [www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

► **Grille de conversion des notes**

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.